

RAPPORT N° 03/4-69
au Conseil Municipal

OBJET

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE
A LA MISE EN ŒUVRE DE CHANTIERS D'INSERTION

AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE CONVIVIALITE DE LA ROCADE

Dans le cadre des axes prioritaires de la Commune en terme de politique d'insertion, il s'agit de mettre en œuvre, sur des sites municipaux et concernant des projets d'intérêt collectif, des chantiers d'insertion favorisant l'implication de la population (notamment des jeunes) à la mise en valeur des espaces publics (bâtiments et espaces verts).

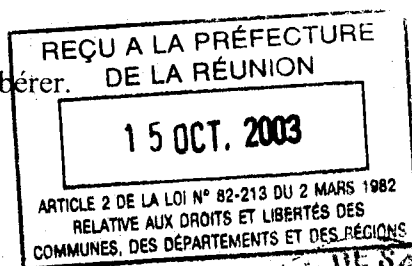
La nature de ce type d'opération permet de créer des étapes d'insertion pour des publics en difficulté qui vont bénéficier d'une expérience professionnelle et d'une formation (principe de l'alternance) dans le cadre d'un parcours individualisé. Les jeunes concernés seront tous bénéficiaires du Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

La contribution de la Commune se situe à différents niveaux :

Site concerné	Aménagement de l'espace de convivialité de la Rocade
Structure porteuse	Association la Rocade
Financement résiduel CES	3 753 euros
Total	3 753 euros

Dans la perspective d'un démarrage du chantier au cours du deuxième semestre, il vous est demandé d'autoriser le maire à engager les financements afférents dont la fiche récapitulative est jointe au présent Rapport.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.



LE MAIRE



René-Paul VICTORIA

DELIBERATION N° 03/4-69
du Conseil Municipal
en séance du mardi 30 septembre 2003

OBJET

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE
A LA MISE EN ŒUVRE DE CHANTIERS D'INSERTION

AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE CONVIVIALITE DE LA ROCADE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 83-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 03/4-69 présenté par le Maire, au nom des Commissions Prévention, Sécurité et Politique de la Ville / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

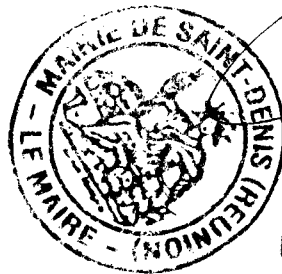
APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Autorise le Maire à engager le financement relatif au chantier d'insertion intitulé «Aménagement de l'espace de convivialité de la Rocade» par l'association de la Rocade (montant de 3 753 euros).

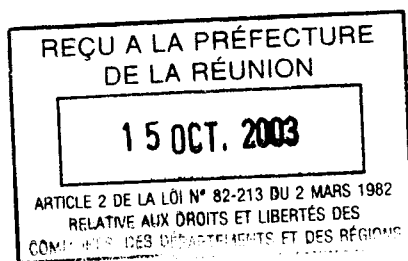
Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le

- 8 OCT. 2003

LE MAIRE



René-Paul VICTORIA



FICHE RECAPITULATIVE DES CHANTIERS D'INSERTION

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

DENOMINATION ASSOCIATION LA ROCADE

Bâtiment 2
Cité de la Rocade
1 Allée de la Côte
97490 SAINTE CLOTILDE

Téléphone 0262.92.09.77

Télécopieur 0262.11.70.61

OBJET SOCIAL L'animation culturelle, sportive des jeunes à travers des actions de prévention, d'insertion, d'information.

Promouvoir le secteur de la Cité «La Rocade» à Moufia.

Mieux représenter auprès des instances locales (collectivités, organismes, administrations tout ce qui touche aux problèmes de la jeunesse dans son environnement).

Assurer la formation et la valorisation des individus pour une meilleure citoyenneté dans la cité.

REPRESENTANT Monsieur Michel VIRAPOL

PRESENTATION DU PROJET

NATURE ET OBJECTIFS DU PROJET

AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE CONVIVIALITE DE LA ROCADE

Clôture et travaux d'aménagement (éclairage, plantations, arrosage).

Petits mobiliers urbains, parc de jeux.

Intervention Arts plastiques sur portes.

L'objectif est d'impliquer les habitants dans l'aménagement de leur quartier afin de prendre en compte leurs aspirations en terme d'aménagement de leur environnement.

D'utiliser l'opportunité de ces aménagements pour mettre les habitants dans une démarche d'insertion et définir avec eux, par eux, pour eux, des projets collectifs et/ou individuels.

IMPACT ATTENDU EN TERME D'INSERTION ET D'EMPLOI

L'association La Rocade va insérer 20 jeunes en CES pour une durée de 6 mois.

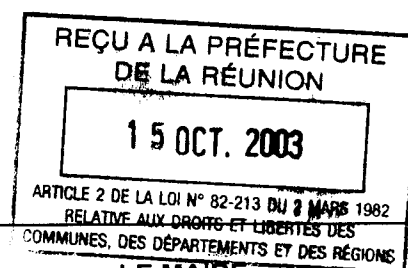
CHANTIER D'INSERTION**AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE CONVIVIALITE DE LA ROCADE**

Durée prévisionnelle du chantier	6 mois
Nombre de CES concernés	20

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
LIBELLE	MONTANT	LIBELLE	MONTANT
Rémunération des salariés en CES	75 064,00 €	Subvention Etat (95%)	71 311,00 €
		Subvention Mairie (5%)	3 753,00 €
Formation des salariés en CES	65 320,00 €	Contribution PLIE de Saint-Denis	65 320,00 €
Contribution charges fixes			
Achat des outils et matériaux	225 754,00 €	Subvention Etat	90 302,00 €
		Subvention Département	90 302,00 €
		Consession Sedre	45 150,00 €
Total	366 138,00 €		366 138,00 €

Montant financé par la commune	3 753,00
Participation Mairie de Saint-Denis	1,02%



Annexe au rapport 03/4-69
Vu par le Conseil Municipal
en séance du mardi 30 septembre 2003



René-Paul VICTORIA